

## Les échanges agricoles dans un monde globalisé

### ■ Les pays riches sont les grands gagnants des échanges

Le blé, la céréale plus commercialisée dans le monde (avec 18 % de sa production qui l'est), est exporté à plus de 80 % par cinq exportateurs : États-Unis, Canada, Australie, Argentine et Union européenne. S'ajoute le Brésil, la « ferme du monde » au 1<sup>er</sup> rang mondial pour les exportations de soja, de viande bovine, de café, de sucre... L'Union européenne réalise 30 % des échanges agricoles du monde (échanges intra-communautaires exclus). Les pays riches dominent le marché en amont (du fabricant de matériel aux grands semenciers) et en aval (géants de l'agro-alimentaire comme Danone ou Nestlé et de la distribution). En outre, par la puissance de leur demande, ils font les prix (les grandes firmes opèrent sur les marchés à terme de Chicago, New York ou Londres). Enfin, les pays riches aident massivement leurs agricultures en fixant des barrières douanières élevées et/ou en subventionnant les agriculteurs (*farm bill* aux États-Unis, PAC en Europe...).

### ■ Promouvoir une véritable mondialisation des échanges

Les géants exportateurs (d'Amérique latine notamment) forcent l'accès aux marchés occidentaux. Pour l'heure, ils privilégient les marchés plus ouverts du Sud. Le Brésil construit sa puissance exportatrice agricole en gagnant des parts de marché dans les pays émergents : les exportations de sucre s'envolent vers la Russie, la Chine et le Moyen-Orient, et non vers les États-Unis et l'Europe où les droits de douane dépassent 160 %. Les pays les plus pauvres subissent eux de plein fouet les subventions aux exportations des pays riches qui les concurrencent alors, à l'image des quatre pays du Sahel (Mali, Bénin, Burkina Faso, Tchad) producteurs de coton face au géant américain (2003).

Les guerres commerciales récurrentes comme la guerre de la banane (régulée en 2010) révèlent que les tensions ont aussi lieu entre États-Unis et Union européenne. Les premiers reprochant aux seconds de favoriser l'accès à leur marché aux bananes des pays ACP au détriment de



### Revenus et récoltes, un paradoxe

[...] De bonnes récoltes entraînent une diminution des revenus totaux des agriculteurs alors que de mauvaises récoltes auront l'effet inverse. Ce paradoxe a été mis en évidence dès le XVII<sup>e</sup> siècle par Gregory King (1648-1712) : la « loi de King » ou « effet » King définit ce phénomène selon lequel un déficit dans la récolte de blé fait monter le prix de celui-ci dans une proportion telle que la valeur de la récolte s'accroît... ; en sens inverse, une bonne récolte peut entraîner une perte de recette, de revenu pour l'agriculteur.

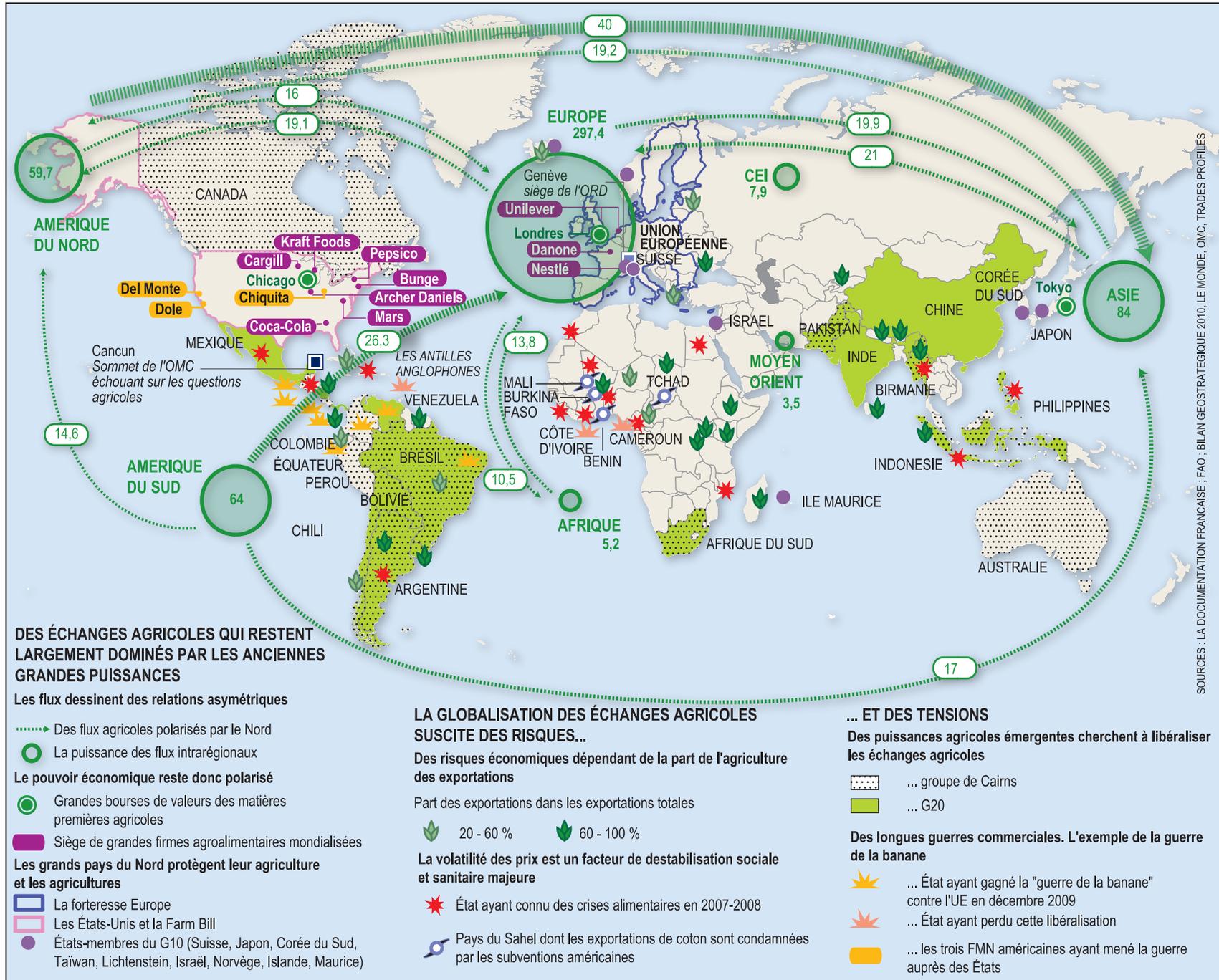
Gilbert Abraham-Frois, *Économie politique*, Paris, Economica, 2001.

celles d'Amérique centrale (« les bananes dollars »).

### ■ Quelques succès pour les promoteurs d'un *fair trade*

Face au groupe de Cairns (1986), l'Union européenne a dû, à l'issue de l'accord de Marrakech (1994) remplacer le système de préférence communautaire par des droits de douane fixes, appelés « équivalents tarifaires », réduits de 36 % en moyenne (sauf exception comme une baisse de 20 % pour la pomme de terre ou même de 100 % pour le foie de bœuf). De même l'annonce de la fin des subventions agricoles par l'Europe à l'horizon 2013 doit beaucoup à la pression du G20 (et aux dérives budgétaires de la PAC).

Cela étant, la libéralisation totale des échanges agricoles auraient des conséquences graves pour les pays pauvres (pas les PMA) qui perdraient des accords de libre-échange avec le Nord, à l'image de la fin programmée des accords ACP. Quant aux populations des pays riches, elles souffriraient davantage des aléas des prix.



**DES ÉCHANGES AGRICOLES QUI RESTENT LARGEMENT DOMINÉS PAR LES ANCIENNES GRANDES PUISSANCES**

Les flux dessinent des relations asymétriques

- Des flux agricoles polarisés par le Nord
- La puissance des flux intrarégionaux

Le pouvoir économique reste donc polarisé

- Grandes bourses de valeurs des matières premières agricoles
- Siège de grandes firmes agroalimentaires mondialisées

Les grands pays du Nord protègent leur agriculture et les agriculteurs

- La forteresse Europe
- Les États-Unis et la Farm Bill
- États-membres du G10 (Suisse, Japon, Corée du Sud, Taiwan, Lichtenstein, Israël, Norvège, Islande, Maurice)

**LA GLOBALISATION DES ÉCHANGES AGRICOLES SUSCITE DES RISQUES...**

Des risques économiques dépendant de la part de l'agriculture des exportations

- Part des exportations dans les exportations totales
- 20 - 60 %
- 60 - 100 %

La volatilité des prix est un facteur de destabilisation sociale et sanitaire majeure

- État ayant connu des crises alimentaires en 2007-2008
- Pays du Sahel dont les exportations de coton sont condamnées par les subventions américaines

**... ET DES TENSIONS**

Des puissances agricoles émergentes cherchent à libéraliser les échanges agricoles

- ... groupe de Cairns
- ... G20

Des longues guerres commerciales. L'exemple de la guerre de la banane

- État ayant gagné la "guerre de la banane" contre l'UE en décembre 2009
- État ayant perdu cette libéralisation
- ... les trois FMN américaines ayant mené la guerre auprès des États

## Le défi du « développement » en Afrique

### ■ Croissance sans développement ?

Le « sous-développement » de l'Afrique est généralement décrit par une série de statistiques soulignant son faible poids économique et sa marginalisation dans les échanges mondiaux : 3 % du commerce mondial et un PIB total du continent équivalent à celui de l'Espagne. Mais ces chiffres cachent des disparités importantes entre grandes régions et entre pays. L'Afrique du Nord représente à elle seule 40 % du PIB africain (pour 17 % de la population), l'extrême sud austral 30 % (pour 5 % de la population), et l'Afrique subsaharienne 30 % (pour 80 % de la population). Trois groupes de pays s'imposent comme les premières économies du continent par la taille et constituent ensemble les trois quarts du PIB continental : 1) Afrique du Sud (23 %) ; 2) Nigeria, Algérie, Égypte (10 % environ) ; 3) Libye, Maroc, Angola, Soudan, Éthiopie (environ 5 %). L'indice de développement humain révèle également les disparités entre pays. Seuls deux sont classés par l'ONU dans la catégorie élevée, la Libye et l'Île

Maurice. Les taux de croissance, en revanche, sont élevés (plus de 5 % ces dernières années). La forte hausse des exportations pétrolières (qui représentent 58 % des exportations totales en valeur) est à l'origine de la croissance des exportations qui comptent encore une faible proportion de produits manufacturés (hormis l'Afrique du Sud). Néanmoins, contrairement à une idée reçue, c'est le secteur des services qui domine l'économie africaine (45 %), suivi par l'industrie (41 %), le secteur primaire ne représentant qu'une portion relative (14 %).

### ■ Mal-développement ou décollage ?

La notion de mal-développement recouvre certaines réalités du continent. De nombreux États ont ainsi une dette interne colossale (salaires impayés, sommes dues aux entrepreneurs locaux) qui constitue un frein important au dynamisme des économies et accroît le phénomène de la corruption. Symétriquement, l'imposition fiscale est très faible (rendant l'État dépendant des recettes douanières ou de l'aide



### *Une forme de réductionnisme*

*Cela fait un moment que l'Afrique est qualifiée de « continent en développement », et la Grande-Bretagne ou les États-Unis de « pays développés ». Ceci revient en fait à réduire le terme « développement » à un sens purement financier ou économique, c'est une forme de réductionnisme qui suppose que seules les choses matérielles comptent dans la vie (...). Une terminologie bien plus satisfaisante évoquerait des pays « à faible revenu » et des pays « à haut revenu », abandonnant toute référence au développement.*

Washington Okumu, *The African Renaissance*, Africa World Press, 2002, p 12.

internationale) ou alors concentrée sur certains secteurs qui suscitent les convoitises et attisent les comportements de prédation (recettes des hydrocarbures). Or les formes de gouvernance démocratiques supposent un système fiscal obligeant l'État à rendre des comptes aux citoyens-contribuables. Malgré tout, les économies africaines disposent de nombreux avantages : les plus forts taux de croissance y sont attendus et les investissements étrangers s'y multiplient alors qu'une nouvelle classe d'entrepreneurs émerge sur le continent et qu'une démographie dynamique assure une main-d'œuvre importante et un marché de consommateurs en constante expansion. Mais l'émergence économique durable de cette nouvelle frontière de croissance mondiale suppose des États africains « forts » et « régulateurs », défendant leurs intérêts, au risque sinon de reproduire les erreurs du passé, c'est-à-dire une croissance sans développement au bénéfice surtout du reste du monde et des intermédiaires locaux de l'extraversion.

## INDICE DE DÉVELOPPEMENT HUMAIN (ONU, 2005)

### Elevé

■ Plus de 0,8: seuls 2 pays (Libye et Maurice)

### Moyen

■ Entre 0,6 et 0,8

■ Entre 0,5 et 0,6

### Faible

■ Entre 0,3 et 0,5

les 8 pays au plus faible IDH du monde

■ Pas de données

## MAL-DÉVELOPPEMENT?

Différentiel entre le PNB/hab et l'IDH

+ Le pays a un meilleur classement d'IDH que de PNB/hab.

- Le pays a un moins bon classement d'IDH que de PNB/hab.

= Le pays a un classement sensiblement égal dans les deux cas.

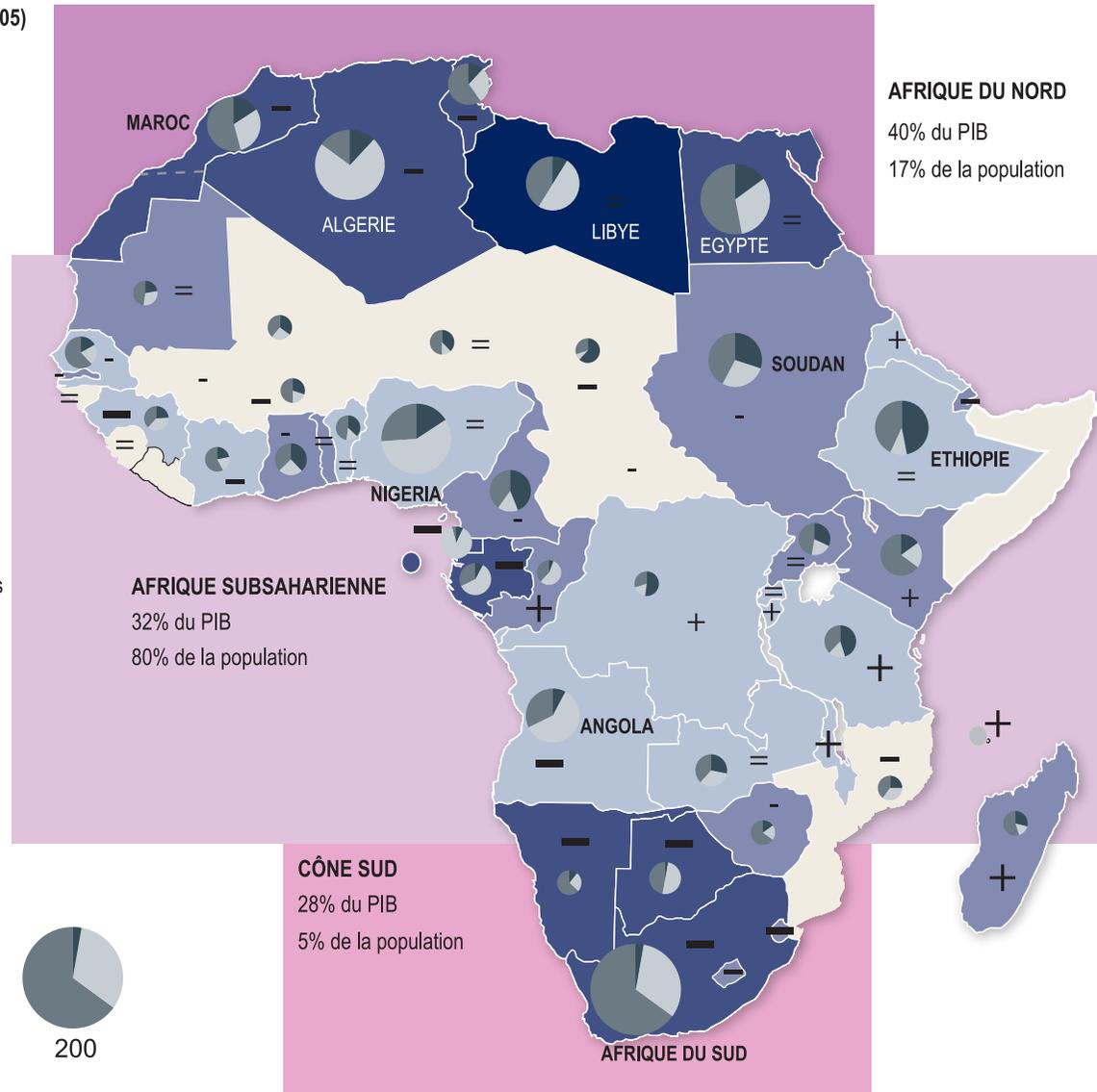
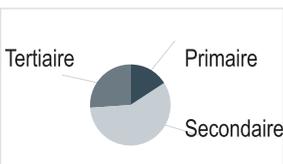
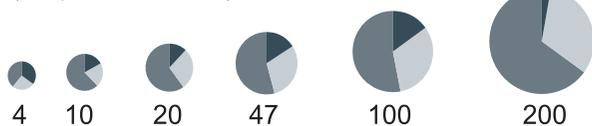
NB: le PNB/hab fait partie des indicateurs pris en compte dans la composition de l'IDH.

## DES ÉCONOMIES TRÈS DIVERSES PAR LA TAILLE ET INÉGALEMENT DIVERSIFIÉES

Produit Intérieur Brut, en milliards de \$

(les PIB de moins de 4 milliards de \$ ne sont pas mentionnés).

(Banque mondiale, 2007)



Répartition par secteurs en % du PIB : (Jeune Afrique, 2005).

1 000 km